

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 8 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE RELATIVE À LA FERMETURE RÉGLEMENTAIRE DES LIVRES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2014 AU 31 DÉCEMBRE 2014, À LA FIXATION DU TAUX DE RENDEMENT SUR L'AVOIR DE L'ACTIONNAIRE POUR LES ANNÉES TÉMOINS 2016 ET 2017, À L'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET À LA MODIFICATION DES TARIFS DE GAZIFÈRE INC. À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2016

TAUX D'AMORTISSEMENT

- 1. Références :**
- (i) [Pièce B-0070, p. I-3;](#)
 - (ii) [Pièce B-0070, p. IV-4;](#)
 - (iii) [Pièce B-0058, Annexe 1, p. 6 et 7.](#)

Préambule :

(i) « *Variances between the calculated accrued depreciation or amortization and the book accumulated depreciation are amortized over the composite remaining life of each account.*

[...] *Gannett Fleming has determined an amortization amount to correct the present variance of the booked accumulated depreciation to the calculated accrued depreciation amounts.* »

(ii) Le coût d'origine des actifs étudiés par l'expert Kennedy s'élève à 132 672 181 \$ au 31 décembre 2013.

(iii) Aux états financiers vérifiés, le coût d'origine des immobilisations corporelles et celui des actifs intangibles s'élèvent respectivement à 125 806 000 \$ et 7 574 000 \$, pour les activités à tarifs réglementés, au 31 décembre 2013. Le total est de 133 380 000 \$.

Demandes :

1.1 Veuillez indiquer et expliquer le montant de la différence mentionnée à la référence (i).

1.2 La Régie constate un écart de 707 819 \$ entre le coût d'origine au 31 décembre 2013 pris en compte par l'expert Kennedy et les informations publiés aux états financiers vérifiés. Veuillez commenter.

- 2. Références :**
- (i) [Pièce B-0070, p. I-3;](#)
 - (ii) [Pièce B-0070, p. II-4;](#)
 - (iii) [Pièce B-0070, p. II-5.](#)

Préambule :

(i) « *The service life and salvage estimates used in the depreciation and amortization calculations were based on informed judgment which incorporated a review of management's plans, policies and outlook, a general knowledge of the gas utility industry, and comparisons of the service life and net salvage estimates from our studies of other gas utilities* »

(ii) « *The net salvage estimates are expressed as percentages of the cost of plant. The net salvage estimates for transmission plant represent a weighting of the net salvage applicable to retirements prior to truncation and zero net salvage for retirements at truncation.* »

Demandes :

- 2.1 Selon la référence (i), l'expert Kennedy a comparé la courbe de survie et la valeur résiduelle recommandées pour Gazifère avec d'autres entreprises gazières. Veuillez fournir un tableau comparatif des durées de vie ainsi que des taux d'amortissement proposés et actuels des conduites principales de Gazifère et de ceux d'autres distributeurs gaziers, incluant Gaz Métro, le cas échéant.
- 2.2 Veuillez traduire en français la phrase de la référence (ii) et l'expliquer.
- 2.3 Veuillez préciser la période visée par « *management's plans, policies and outlook* ». S'agit-il d'une période de cinq années ?

- 3. Références :**
- (i) [Pièce B-0070, p. II-5;](#)
 - (ii) [Pièce B-0070, p. VI-2;](#)
 - (iii) [Décision D-2010-112, p. 26 à 28.](#)

Préambule :

(i) « *The currently approved net salvage estimate for this account is negative 115 percent, as approved by the Régie in Decision D-2010-112. Gannett Fleming has reviewed the historic net salvage indications study as part of this depreciation study. As indicated at pages VI-2 and VI-3 of this report, the actual net salvage requirements of this account have become more negative over the past five years. Only in 2011 where a negative 128 percent is indicated is the net salvage indication below negative 174 percent, with three years indicating a requirement of at least negative 208 percent. The average indication over this most recent five-year period is negative 198 percent. Gannett Fleming noted that the negative 115 percent currently approved by the Régie is still within a common band of salvage estimates approved by regulators across the*

country, which generally range from negative 100 percent to negative 125 percent. As such, Gannett Fleming is recommending that the net salvage percentage be retained at negative 115 percent in this study. However, if further studies indicate the continuance of the trend towards more negative percentages, a significant increase in the net negative salvage requirement may be required. Therefore, continuation of the currently approved negative 115 percent is recommended in this study. However, if further studies indicate the continuance of the trend towards more negative percentages, a significant increase in the net negative salvage requirement may be required. Therefore, continuation of the currently approved negative 115 percent is recommended in this study » [nous soulignons]

(ii) L'image suivante est un extrait de la page VI-2.

ACCOUNT 473.00 - SERVICES

SUMMARY OF BOOK SALVAGE

YEAR	REGULAR RETIREMENTS	COST OF REMOVAL		GROSS SALVAGE				NET SALVAGE	
		AMOUNT	PCT	REUSE		FINAL		AMOUNT	PCT
				AMOUNT	PCT	AMOUNT	PCT	AMOUNT	PCT
1996	82,789		0		0		0		0
1997	55,846		0		0		0		0
1998	91,068		0		0		0		0
1999	87,719		0		0		0		0
2000	91,665	82,489	90		0		0	82,489-	90-
2001	86,249	71,689	83		0		0	71,689-	83-
2002	143,611	109,895	77		0		0	109,895-	77-
2003	109,694	89,839	82		0		0	89,839-	82-
2004	172,348	145,420	84		0		0	145,420-	84-
2005	126,383	112,676	89		0		0	112,676-	89-
2006	147,452	129,382	88		0		0	129,382-	88-
2007	160,133	279,581	175		0		0	279,581-	175-
2008	127,402	168,777	132		0		0	168,777-	132-
2009	110,523	192,157	174		0		0	192,157-	174-
2010	71,250	156,634	220		0		0	156,634-	220-
2011	163,772	209,827	128		0		0	209,827-	128-
2012	139,657	383,519	275		0		0	383,519-	275-
2013	176,362	366,814	208		0		0	366,814-	208-
TOTAL	2,143,925	2,498,699	117		0		0	2,498,699-	117-

(iii) « [82] Quant aux branchements d'immeubles, l'ACEF de l'Outaouais s'oppose au taux d'amortissement proposé de 6,57 %. L'intervenante précise que la prémisses de Gazifère selon laquelle les retraits du futur sont à l'image du passé n'est pas fondée, puisque la majorité de l'actif actuel est récente. Elle conclut que le taux d'amortissement proposé par Gazifère est surévalué. L'intervenante propose de conserver le taux d'amortissement actuel de 4,52 % en l'ajustant pour tenir compte uniquement de la modification du taux de récupération nette des équipements qui passerait de -100 % à -115 %, tel que demandé par Gazifère.

[...]

[88] La Régie accepte les modifications de taux d'amortissement proposées par Gazifère pour toutes les immobilisations, sauf pour les branchements d'immeubles.

[89] Compte tenu de cette décision, la Régie estime à -453 400 \$ l'ajustement du revenu requis de distribution de l'année de base en lieu et place du montant de 368 600 \$ proposé par Gazifère » [nous soulignons]

Demandes :

- 3.1 Selon la référence (i), l'expert Kennedy indique que le taux de récupération autorisé par la Régie est de - 115 %. Cependant, ce taux est de - 100 % selon la référence (iii). Veuillez indiquer si cette erreur d'interprétation a un impact sur les résultats de l'étude déposée au présent dossier.
- 3.2 Le cas échéant, veuillez présenter cet impact et déposer une révision de l'étude de l'expert.
- 3.3 Veuillez confirmer le taux de récupération recommandé par l'expert.
- 3.4 Veuillez expliquer la méthode d'évaluation des montants de la colonne « regular retirements » de la référence (ii).
- 3.5 Veuillez justifier l'augmentation du coût des retraits pour la période 2011-2013.

- 4. Références :** (i) [Pièce B-0070, p. VII-13;](#)
(ii) [Dossier R-3802-2012, pièce B-0006.](#)

Préambule :

- (i) Des équipements de télécommunication au coût de 406 108 \$ ont été acquis au cours de l'année 2013. Leur durée de vie restante est évaluée à 7,5 années au 31 décembre 2013.
- (ii) Dans le cadre du dossier R-3802-2012 portant le projet de remplacement du système téléphonique, Gazifère considérait un taux d'amortissement de 5,71 % pour les équipements de télécommunication. La durée de vie utile de ces équipements correspondait à 17,5 années.

Demandes :

- 4.1 Veuillez justifier la durée de vie restante de 7,5 années au 31 décembre 2013 selon la référence (i) pour les équipements de télécommunication.

5. Référence : [Pièce B-0071](#);

Préambule :

Gazifère propose de modifier les taux d'amortissement actuels des contributions comme suit :

- branchements d'immeubles : de 5,00 % à 2,00 %;
- conduites principales : de 5,00 % à 1,25 %, et
- postes de mesurages : de 5,00 % à 3,33 %.

La durée d'amortissement actuelle des contributions est de 20 ans pour chacune des catégories. Selon les taux proposés, la durée d'amortissement serait de 50 ans, 80 ans et 30 ans respectivement pour les contributions liés aux branchements d'immeubles, aux conduites principales et aux postes de mesurage.

Demandes :

- 5.1 Veuillez justifier les changements de taux proposés pour chacune des catégories.
- 5.2 Veuillez justifier que la durée d'amortissement proposée soit différente d'une catégorie à l'autre.

6. Références : (i) [Pièce B-0071](#);
(ii) [Pièce B-0405](#).

Préambule :

(i) Gazifère présente une comparaison de l'amortissement des immobilisations calculé selon les taux proposés et les taux actuels. Le montant total de l'amortissement, net des contributions, est de 5 309 700 \$ selon les taux actuels.

(ii) Pour 2016, le montant prévu pour l'amortissement des immobilisations, net des contributions, est de 5 894 800 \$, calculé selon les taux actuels.

Demandes :

- 6.1 Veuillez expliquer et concilier les différences entre le montant d'amortissement de la référence (i) et celui de la référence (ii).
- 6.2 Veuillez calculer les montants d'amortissement prévus pour 2016 de la référence (ii) selon les nouveaux taux proposés.

7. Référence : [Pièce B-0418, p. 17.](#)

Préambule :

« **APPROUVER** les taux d'amortissement que Gazifère compte utiliser à compter du 1^{er} janvier 2016, tel que déterminés dans le rapport d'expert de Larry Kennedy de la firme Gannett Fleming déposé comme pièce GI-18, document 1; » [nous soulignons]

Demande :

7.1 Veuillez confirmer que la date du début d'application des nouveaux taux proposés est le 1^{er} janvier 2017.